Claire Lemercier, « Préface », *in* Jean-Yves Martin et Alain Le Roux, *Poubelles. Les raisons de la colère*, Savenay, Association Libérez nos poubelles, 2025, p. 5-8.

Claire Lemercier, directrice de recherche au CNRS, enseignante à Sciences Po[1]

Le service public de gestion des déchets est certainement un des plus essentiels, mais aussi des plus invisibles et des moins discutés. Essentiel : c'est clair dès que la collecte s'arrête. Essentiellement public : un système laissé à l'initiative individuelle, sans contrainte ni financement collectifs, serait bien moins efficace. Mais personne ne s'intéresse trop aux éboueurs, et les choix en matière de collecte des déchets sont dépolitisés : réalisés souvent à huis clos, en suivant des arguments présentés comme impératifs.

Ce petit livre, le collectif qui l'a produit et d'autres, similaires, ailleurs, pointent cette dépolitisation des choix et contribuent à lutter contre, en rendant publiques des informations et en esquissant d'autres possibilités que ce qui est présenté aux collectivités comme le sens de l'Histoire : le passage de la « taxe d'enlèvement » à la « redevance incitative », du « porte à porte » aux « points d'apport volontaire », la privatisation de la collecte, la centralisation des traitements dans de grands équipements.

Il n'y a pourtant pas de sens de l'Histoire, mais toujours des choix politiques, qui bénéficieront à certain·es, pas à d'autres -- d'où la nécessité d'en délibérer collectivement. Et il n'y a pas d'un côté des organisations qui seraient, en soi, archaïques et rigides (la régie, c'est-à-dire la collecte organisée par les communes ; l'impôt sur la valeur des propriétés pour financer), et d'autres modernes, plus justes et plus écologiques : le paiement par les usagers en fonction du poids de déchets non recyclables produits par chacun ; la privatisation. Si on regarde sur deux siècles l'histoire du service public des déchets[2] et d'autres similaires, on voit au contraire que la distribution de l'eau a oscillé régulièrement entre privatisations et régies – la dernière vague de retours en régie coïncidant avec la marginalisation des services municipaux côté déchets.

Quant aux transports locaux, à l'évidence du paiement à l'usage (billets, abonnements) ont succédé des expériences récentes de transports gratuits, à Dunkerque notamment. C'est-à-dire financés par l'impôt, suivant l'idée qu'il est dans l'intérêt général que ces transports en commun soient largement utilisés et que c'est donc à tout le monde de payer pour cela, ou aux plus riches en priorité, parce qu'ils en ont la capacité, ou encore aux automobilistes, si on taxe le stationnement, parce que leur *non*-utilisation des transports en commun crée d'autres coûts pour la collectivité. Cet exemple rappelle qu'il existe plusieurs options pour financer un service public et que ce choix est politique, pas technique – et fera toujours des mécontent·es. Autant l'assumer, faire ce choix démocratiquement et publiquement – ce qui n'a pas eu lieu pour la « redevance incitative ».

La modernité de ce système est d'ailleurs toute relative. Alors que le financement des collectes par une taxe sur les propriétés datait de 1926, dès 1975, les collectivités ont eu la possibilité de faire plutôt payer une redevance incitative ; mais très peu d'entre elles avaient adopté cette solution en 2008 : ses

---

[1] Membre du Centre de sociologie des organisations (CNRS-Sciences Po), co-autrice avec Julie Gervais et Willy Pelletier de *La Valeur du service public* et *La Haine des fonctionnaires.*

[2] Gérard Bertolini, « Service public local de gestion des déchets : quel avenir ? », *Techniques Sciences Méthodes*, 102-4, 2007, p. 89-97, https://astee-tsm.fr/articles/tsm-4-2007-bertolini/ ; Mathieu Durand et Sandrine Bacconnier, « Le service public des déchets : quelles limites ? », *Raison présente*, 220, 2021, p. 19-28, https://shs.cairn.info/revue-raison-presente-2021-4-page-19

effets pervers étaient déjà connus[3]. Pourtant, elle est depuis largement promue, au nom de la réduction de la collecte de déchets non recyclables. Ce qui n'a pas comblé les failles évidentes d'un modèle bien trop abstrait, imaginant des individus qui jetteraient plus ou moins, uniquement en fonction du prix payé. Parmi ces failles, les dépôts sauvages (polluer sans payer, parce que tout le système se fonde sur une opération de mesure en réalité facile à éviter) et l'injustice sociale envers les ménages qui produisent des déchets non recyclables à peu près inévitables (en particulier les couches : ménages avec des bébés, dont ceux gardés par les assistantes maternelles, ou des personnes incontinentes). Ce livre souligne aussi que les ménages les plus « vertueux » selon ce système lui-même ne sont pas toujours récompensés (en dessous d'un certain point, le prix de l'abonnement ne baisse plus).

En effet, un spécialiste le soulignait déjà il y a plus de 15 ans, les indicateurs fournis aux collectivités pour prendre leurs décisions privilégient les aspects économiques, plus faciles à quantifier, et certains aspects environnementaux, au détriment d'autres critères : le confort pour les usager·es, les conditions de travail du personnel de collecte, la démocratie dans les choix, l'équité dans les résultats[4]. En outre, ce livre le souligne, ces indicateurs sont souvent élaborés dans des grandes métropoles, qui, pourtant, conservent l'ancien système : ce sont plutôt les maires des intercommunalités rurales et périurbaines qui adoptent les solutions technico-financières présentées comme uniques.

D'où des luttes locales peu relayées par les médias, même la presse quotidienne régionale, pour des raisons que ce livre expose ; et qui pourtant méritent de l'être. Les élections municipales sont un bon moment pour repolitiser ce débat, non pas au sens de la politique partisane, mais en admettant qu'il s'agit de décider qui va payer pour un service public essentiel. Ce qui implique aussi de pointer qui profite des changements actuels : les propriétaires de biens de valeur plutôt élevée, mais qui jettent peu d'ordures ménagères, dans une certaine mesure (ils et elles étaient davantage taxé·es dans l'ancien système). Et les sociétés qui rendent les services publics (collecte, tri, etc.), plus exactement leurs actionnaires. Un des apports de ce livre est ainsi de poser la question de la bonne échelle des installations : est-il forcément mieux d'avoir un centre de tri qui sert un million de personnes ?

Toutes les associations d'usager·es ne sont pas d'accord entre elles sur ces choix de financement ou de rapport aux grandes entreprises, mais elles soulignent qu'il s'agit de choix, pas d'un sens de l'Histoire, et demandent qu'on prenne en compte, pour faire ces choix, les spécificités des territoires et des groupes sociaux. Ce livre montre que les protestations d'usager·es des services publics ne se font pas seulement sur l'air du « on veut payer moins » -- même si c'est ici une dimension importante du problème en Estuaire et Sillon. Elles produisent de l'éducation populaire : ainsi le « Collectif des usagers mécontents de la collecte des déchets en Dordogne », a produit des kits d'information nourris destinés aux usager·es, aux mairies ou encore aux professionnel·les[5]. Et elles demandent de la participation démocratique. À ce titre elles méritent d'être écoutées, par les citoyen·nes en général, et plus particulièrement par les universitaires, les journalistes et les élu·es.

Sciences Po Paris a récemment recruté la sociologue Manisha Anantharaman, parce que l'établissement affirme son engagement écologique et souhaitait employer une chercheuse et enseignante qui insiste sur ce que les inégalités et les luttes sociales font aux efforts de transition. Cette

---

[3] François Bénard, « Gestion des déchets et développement de la redevance incitative : exemple de transformation du modèle économique d'un service public », *Flux*, 74, 2008, p. 30-46, https://shs.cairn.info/revue-flux1-2008-4-page-30

[4] Gérard Bertolini, « Service public local des déchets ménagers. À la recherche d'indicateurs de performance », *Développement durable et territoires*, 2008, https://journals.openedition.org/developpementdurable/5743

[5] Voir notamment la rubrique « Outils » du site https://mecontents-collecte-dechets-dordogne.com/

collègue a publié un livre, fruit de dix ans d'enquête sur le traitement des déchets à Bangalore, en Inde, qui résonne avec les débats français : elle y démonte le mythe des solutions « win-win », rappelle qu'un meilleur tri implique plus de travail non rémunéré des usager·es (notamment des femmes et des personnes âgées) et que les travailleur·ses des déchets sont rarement impliqué·es dans les discussions sur leur activité[6]. Ce livre se termine bien, au sens où une alliance entre une partie des usager·es, des travailleur·ses et des universitaires a permis, à Bangalore, d'éviter une réforme purement technocratique. Manisha Anantharaman s'intéresse aussi aux luttes locales sur le sujet en France. Je ne peux que souhaiter que les personnes qui l'ont recrutée à Sciences Po, et ses étudiant·es, futur·es dirigeant·es, comprennent que ces questions d'inégalités et de démocratie locale se jouent aussi dans notre pays.

[6] Manisha Anantharaman, *Recycling Class. The Contradictions of Inclusion in Urban Sustainability*, MIT Press, 2024 ; on peut lire un résumé en français par Rémi de Bercegol ici : https://shs.cairn.info/revue-flux-2024-4-page-137